



Compte rendu du 26 septembre 2019 à 18 h 30

L'An Deux Mille Dix Neuf Le 26 Septembre à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Monsieur ROSELEUX Jean-Paul, Maire

Etaient présents :

Martine OLIVIER, Marcel CHATELAIN, René RAVEL, Adjointes,

Mesdames : Annick BENTZ, Murielle BERNAILLE, Catherine CHOPIN, Madeleine GABRIEL, Marie-Christine GARAPON, Sandrine GAUDEFROY, Corinne HERBLOT, Anita NIVAL,

Messieurs : Marc BRODIN, Michel CHAIR, Jean- Claude CONVERSAT, Daniel LEDUC, Gilbert LEGRAND, Franck LEMAIRE, Lahcen MIRI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : David BAUDRY, Edwige POIX.

- Katia CHARLES donne pouvoir à Gilbert LEGRAND
- Didier FORTIER donne pouvoir à Madeleine GABRIEL

Marie-Christine GARAPON et Marcel CHATELAIN sont désignés assesseurs.
Daniel LEDUC est élu secrétaire de séance.

Murielle GIVRY, Directrice Générale des Services, forme le personnel administratif.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROSELEUX, Maire, le Conseil Municipal a :

- Approuvé à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2019,
- Modifié le tableau des effectifs communaux,
- Modifié la délibération initiale du RIFSEEP mis en place dans la collectivité,
- Pris acte de la mise à disposition d'un agent dans une autre collectivité,
- Voté une délibération modificative de crédits,
- Autorisé le Maire à passer un avenant sur le marché de travaux de la toiture de la mairie,
- Approuvé le compte-rendu annuel transmis par la SEDA dans le cadre de la convention de mandat pour la création du quartier des grands prés,
- Décidé de fixer le prix de vente du quai militaire,
- Accepté la remise du réseau d'eau potable du quartier des grands prés à l'USESA,
- Approuvé le rapport de gestion financier 2018 de la société XPL DEMAT à laquelle notre collectivité adhère dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs,
- A décidé de la mise à la réforme de parts sociales acquises en 1950.

La séance est levée à 19 h 30.



Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX